

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : désignation du représentant de BS3V pour le comité de pilotage du site Natura 2000 "Massif forestier de Crécy"

L'an deux mille vingt, le 11 décembre à 17 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, légalement convoqué le 25 novembre 2020, s'est réuni dans l'espace Max Lejeune de l'immeuble Garopôle sous la présidence de Patricia POUPART

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Éric BALEDENT, Arnaud BIHET, Jean-Pierre BOUDINELLE, Michèle BRIET, Yves BUTEL, Nathalie CORNILLE, Bernard DAVERGNE, Guy de BOIVILLE, Emmanuel DELAHAYE, Dominique DELANNOY, Frédéric DELOHEN, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Mathieu DOYER, Yves DUPILLE, Bernard DUQUESNE, Denis DUROT, Joël FARCY, Guy HAZARD, Dominique HENOCOQUE, Claude HERTAULT, Claude JACOB, Éric KRAEMER, Jean-Paul LECOMTE, Pascal LEFEBVRE, Christian LESENNE, José MARQUE, Jean-Charles MARTEL, Jocelyne MARTIN, Christophe MENNESSON, Éric MOUTON, Emmanuel NOIRET, Arnaud PETIT, Patricia POUPART, Annie ROUCOUX, Thierry RUELLET, Henri SANNIER, Jacky THUEUX, Catherine TSCHANZ, Christine VANHEE, Jean-Claude ZBOROWSKA

Etaient absents ayant donné pouvoir : Jean-Yves BOURGOIS à Patricia POUPART, Fabrice FRION à Pascal LEFEBVRE, James HECQUET à Mathieu DOYER

Délibération n°VP/CS.20.19

- Vu le site Natura 2000 « massif forestier de Crécy-en-Ponthieu »
- Considérant l'attachement de Baie de Somme 3 Vallées au développement durable du massif forestier de Crécy-en-Ponthieu, tant au niveau de sa biodiversité forestière qu'à sa mise en tourisme
- Vu la délibération du comité syndical du 20 septembre 2018 relative à la présentation de BS3V au portage de l'animation du site Natura 2000 du massif forestier de Crécy-en-Ponthieu
- Considérant que la gouvernance et le pilotage d'un site Natura 2000 s'organisent autour d'un Comité de pilotage, dont le président et la collectivité porteuse sont désignés pour trois ans
- Considérant que la structure porteuse peut obtenir des crédits annuels d'animation auprès de l'Etat

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- de solliciter l'Etat afin qu'il réunisse, sous sa présidence, les membres du Comité de pilotage du site Natura 2000 du massif forestier de Crécy-en-Ponthieu et procède à l'élection conjointe d'un nouveau Président de Copil et d'une structure porteuse de l'animation
- de proposer la candidature de Mme Christine Vanhée à la Présidence du Comité de Pilotage Natura 2000.

Pour Extrait conforme,

La Présidente,
Patricia POUPART

